Le Temps, 27 October 2011

Union sacrée contre les maladies négligées

> Santé La pharma met ses brevets à disposition dans le cadre de l' initiative WIPO ReSearch

> L' OMS recense 14 maladies tropicales qui n' attirent pas les investissements mais frappent un milliard de personnes

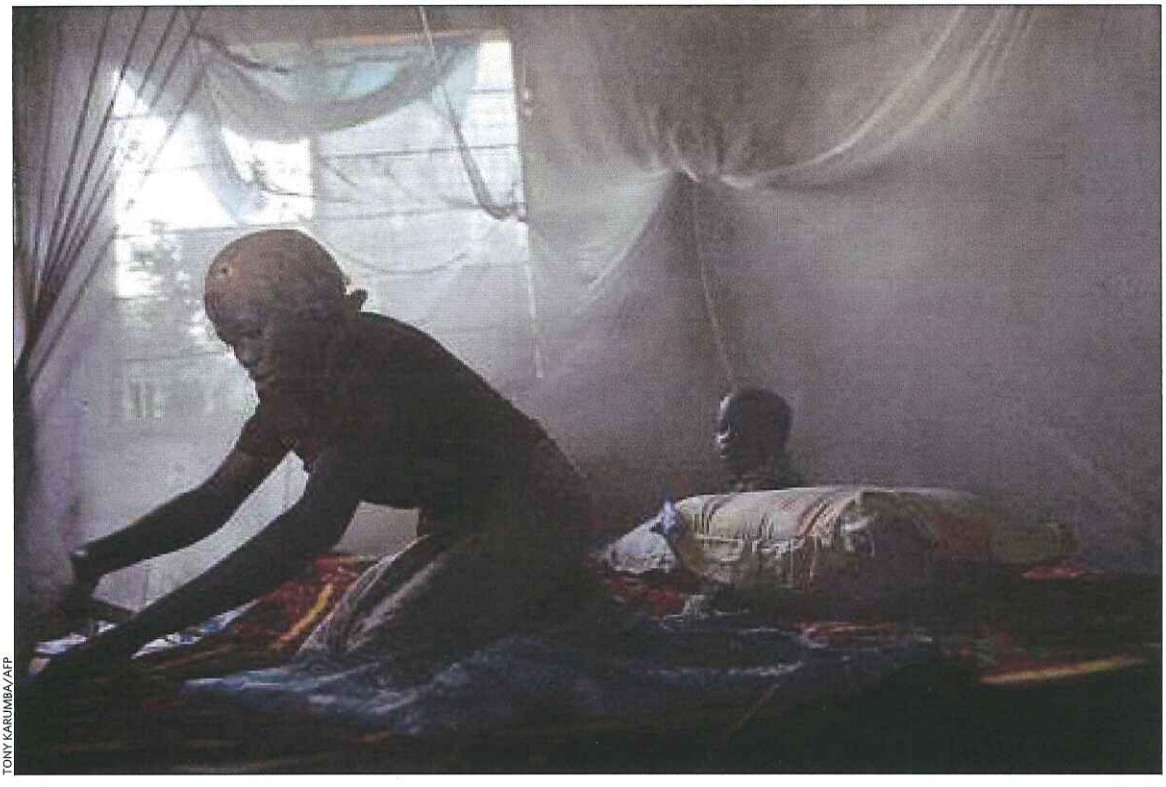

TONY KARUMBA/AFP

Une mère et sa fille se protègent des moustiques, vecteurs des maladies tropicales négligées. BAGAMOYO, TANZANIE, 30 OCTOBRE 2009

Ram Etwareea

Les maladies tropicales négligées (MTN) provoquent la cécité et la malformation. Elles peuvent défigurer, affaiblir et tuer. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), elles sont endémiques dans une centaine de pays, frappent plus d'un milliard de personnes et se propagent plus particulièrement chez les plus démunis. Parce qu'elles concernent des populations à faible pouvoir d'achat, elles n'incitent pas l'industrie pharmaceutique à investir massivement dans la recherche de nouveaux produits. Entre 1975 et 2004, seuls dix traitements sont sortis des laboratoires. Quant aux Etats touchés et aux organisations de santé publique, ils ne disposent pas des moyens suffisants pour engager un combat de grande envergure.

L'OMS a recensé 14 MTN, dont les plus meurtrières sont le Ver de Guinée, la maladie du sommeil, la lèpre, mais aussi le paludisme et la tuberculose. Les Nations unies ont défini en 2010 une stratégie en vue d'éradiquer plusieurs de ces pathologies d'ici à 2020. Mais l'objectif ne sera pas atteint.

C'est face à ce drame qu'un consortium de huit multinationales de la pharma s'est engagé à mettre à disposition les résultats de ses propres recherches afin de favoriser d'autres travaux. «Cet engagement devrait permettre d'accélérer la mise au point de médicaments, de vaccins et de diagnostics pour ces maladies», a déclaré mercredi David Brennan, directeur d'AstraZeneca et président de la Fédération internationale de l'industrie du médicament.

L'initiative baptisée WIPO ReSearch a été officiellement lancée ce mercredi à Genève. Elle est chapeautée par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) qui, dans la pratique, devient l'animateur de la plateforme réunissant l'industrie pharmaceutique et les utilisateurs potentiels, c'est-à-dire des universités et d'autres centres de recherche de tous les pays. Côté suisse, les fournisseurs sont Novartis ainsi que l'Institut tropical et de santé publique suisse de l'Université de Bâle.

L'industrie s'engage non seulement à céder ses brevets, mais également l'ensemble des connaissances et des technologies disponibles à ce stade. «Nous sommes aussi prêts à accueillir des chercheurs dans nos laboratoires et à faciliter le transfert d'expertise et de technologies vers les pays en besoin», a poursuivi David Brennan. AstraZeneca met à disposition une famille de 1400 brevets se trouvant à tous les stades de leur durée de protection légale, qui est de 20 ans.

Si l'initiative est simple en théorie, elle est compliquée dans les faits. Que se passe-t-il lorsque la collaboration entre l'industrie et un centre de recherche met effectivement au point un traitement qui est ensuite introduit sur le marché? A qui appartient alors la propriété intellectuelle? «Une telle situation prendra du temps à se matérialiser, mais chaque cas sera négocié entre toutes les parties concernées, assure Francis Gurria, directeur de l'OMPI. Le fonctionnement de WIPO ReSearch est régi par des principes directeurs applicables au cas par cas.»

> «Nous saluons l'initiative, mais refusons la discrimination géographique»

L'industrie pharmaceutique entend mettre à disposition ses brevets et autres connaissances et technologies. Mais elle ne renonce pas aux bénéfices en cas de commercialisation de nouveaux produits. La gratuité est prévue pour les Pays les moins avancés (PMA), mais les pays en développement devront payer des droits.

La situation se complique dans le cas où un traitement développé par un centre de recherche, par exemple aux Etats-Unis, est distribué gratuitement dans un pays pauvre... mais doit être vendu dans un pays moins pauvre.

A Genève, l'association Médecins sans frontières (MSF) soulève précisément ce point et fait remarquer que certaines MTN frappent aussi les populations pauvres dans des pays en développement. Elle relève les exemples de la maladie de leishmaniose (kala-azar) en Inde ou encore celle de Chagas en Bolivie et au Paraguay. Ces pays n'appartiennent pas officiellement au groupe des PMA. «Nous saluons l'initiative WIPO ReSearch, mais refusons la discrimination géographique, ce qui constitue un mauvais précédent», explique Tido von Schoen-Angerer, directeur de la campagne «Accès aux médicaments» de MSF.

Pour sa part, l'Initiative pour des médicaments contre les MTN, plus connue sous son acronyme anglophone DNDi, a annoncé son adhésion hier à WIPO ReSearch et a affirmé que toute initiative qui donne accès aux brevets est à saluer. Cette organisation rejoint la plate-forme en tant que fournisseur – elle travaille sur le développement de plusieurs maladies répandues en Afrique et se dit prête à partager ses informations – mais aussi en tant qu'utilisateur pour faire de nouvelles recherches.

En revanche, la DNDi rejette, comme MSF, la discrimination géographique et appelle l'initiative WIPO ReSearch à couvrir l'ensemble des pays qui souffrent des MTN. Elle demande également un maximum de transparence dans la gestion des brevets.